



Compte rendu de la Commission immobilière du 19 octobre 2021  
consacrée aux travaux de la Cité Administrative .

Les plans concernant l'implantation des locaux en micro-zoning de la DRFIP seront transmis par la société lors d'une réunion le 3 novembre prochain.

A l'issue de cette réunion, les plans seront communiqués par les chefs de service aux agents, permettant ainsi une phase d'ajustement, si nécessaire.

Quelques services sont d'ors et déjà concernés par les travaux : le service des Domaines et le SDIF (PELP et CFD) en décembre 2021.

Et sur l'ensemble des étages, les services où la sapine (escalier de secours) sera installée.

La Direction nous a indiqué les dates de déménagements.

**Nous lui laissons la main pour informer les agents de la Cité administrative, les Organisations syndicales n'ayant pas vocation à faire le secrétariat de la Direction locale.**

Suite à l'installation de la sapine, nous avons demandé à la Direction d'être vigilante sur les consignes d'évacuation et de la mise à jour des guides et serres-files.

Un exercice d'évacuation sera prochainement réalisé pour prendre en compte cette nouveauté.

Lors de l'installation de la sapine, pendant deux jours, les collègues ne pourront pas avoir accès aux locaux. Deux solutions s'offriront à eux : le télétravail ou alors le travail dans des salles mises à disposition par la direction locale.

La direction va prochainement recenser les collègues concernés.

En aucun cas, les collègues ne seront obligés de recourir au télétravail s'ils ne le désirent pas.

Concernant les archives, la Direction indique que 1480 mètres linéaires d'archives seront dédiés à la DRFIP. Cela sera-t-il suffisant ?

**L'AGRIA sera fermée du 6 au 20 décembre prochain.**

Ayant eu l'information en amont, nous avons posé la question lors du CDAS du 28 septembre dernier.

A ce jour, aucune réponse apportée aux collègues : quel mode de restauration prévu sur cette période.

Cependant, l'employeur a l'obligation de pourvoir à la restauration des agents dont il a la charge.

La Direction locale a indiqué questionner la Centrale sur ce point.

Chose qui n'était pas encore faite depuis le 28 septembre ?

Nous sommes intervenus aussi sur la problématique du stationnement de beaucoup de véhicules des sociétés de travaux occupant les parkings.

A ce jour, l'ensemble des collègues n'ont pas ré-intégrés la Cité. Mais certaines administrations reviennent en décembre.

Ce serait un comble que les agents soient obligés de se garer à l'extérieur.

Dossier à suivre...

Nous sommes , à nouveau intervenu sur les moquettes.

La Direction maintient que cela ne posera pas de problème.....

A voir ....

Mais nous ne sommes pas dupes. Tout nouveau, tout beau....